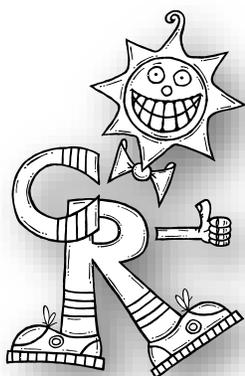


**CAMP DE JOUR
DE CHÂTEAU-RICHER
ÉTÉ 2019**

DOCUMENT D'INFORMATION AUX PARENTS



**TOUTE L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER
VOUS SOUHAITE UN BON ÉTÉ 2019 !**



TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la directrice des loisirs	p. 4
La journée type au camp de jour	p. 6
Le contrôle des absences	p. 7
La surveillance animée	p. 8-9
Les procédures d'exclusion (enfants malades)	p. 10-12
Les médicaments	p. 12
Le lunch	p. 12
Le casse-croûte	p. 13
Les vêtements	p. 13
La crème solaire	p. 13
La feuille de chou	p. 14
Les spécialités	p. 14
Les périodes de baignade	p. 15
Les sorties	p. 16
Les dodos	p. 16
Le Club Ados	p. 17
Les procédures en cas de manquement aux règlements de la part d'un enfant	p. 18-19
Les règles de conduite	p. 20
La description du site	p. 21
L'équipe d'animation	p. 22

ANNEXES

Annexe 1 : Parcours d'autobus

Annexe 2 : Calendrier du camp de jour

Annexe 3 : Horaire des terrains pour chacun des groupes d'âge

MOT DE LA DIRECTRICE DES LOISIRS

Chers parents,

Comme à chaque année, nous sommes heureux et impatients d'accueillir vos enfants à notre camp de jour estival! Notre personnel d'animation 2019 est donc prêt à faire vivre de merveilleux moments à vos enfants ; il ne manque plus que leur présence sur le camp!

Afin de bien préparer l'arrivée de votre enfant au camp de jour, voici un document d'information qui répondra sans doute à quelques-unes de vos questions et vous aidera à comprendre le fonctionnement et les particularités de notre camp. Si vous avez d'autres questions suite à la lecture de ce document, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous répondre.

Notre passion : L'animation !

Notre mission : Faire vivre à vos enfants un été inoubliable

Nous vous souhaitons un très bel été 2019 !

Marie Michelle Thibault

Marie Michelle Thibault

Directrice des loisirs et de la culture

Ville de Château-Richer

418 824-4294 # 206

loisirsetculture@chateauricher.qc.ca



CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2019

La Ville de Château-Richer vous présente ce document d'information, qui pourra répondre à la majorité de vos interrogations concernant le fonctionnement du camp de jour.

Vous y trouverez toutes les informations pertinentes et préalables à l'arrivée de votre enfant sur notre site.

Vous y retrouverez entre autres :

- ➡ La journée type ;
- ➡ Les sorties ;
- ➡ Le fonctionnement des repas et du casse-croûte ;
- ➡ Le matériel à apporter à tous les jours ;
- ➡ Le fonctionnement de la surveillance animée (service de garde) ;
- ➡ Etc.



Pour nous joindre :

Jessie Fillion, Responsable du camp de jour

Lisanne Mathieu, Responsable du camp de jour

 418 824-4365

 campdejour@chateauricher.gc.ca

Marie Michelle Thibault, Directrice des loisirs et de la culture

 418 824-4294 #206

 loisirsetculture@chateauricher.gc.ca



Pensez à visiter la page Facebook
Camp de jour de Château-Richer !



LA JOURNÉE TYPE AU CAMP DE JOUR

BON MATIN !

7 h à 9 h	⇒	ACCUEIL – Arrivée des autobus et surveillance animée
9 h à 9 h 20	⇒	Rassemblement thématique
9 h 20 à 9 h 30	⇒	Crème solaire
9 h 30 à 10 h 30	⇒	Activité animée et prise de présences
10 h 30 à 10 h 45	⇒	Collation
10 h 45 à 12 h	⇒	Activité animée et prise de présences
12 h à 13 h	⇒	Dîner + crème solaire
13 h à 14 h 15	⇒	Activité animée ou piscine et prise de présences
14 h 15 à 14 h 30	⇒	Collation
14 h 30 à 15 h 45	⇒	Activité animée ou piscine et prise de présences
15 h 45 à 16 h	⇒	Préparation pour le départ
16 h à 17 h 30	⇒	DÉPART – Départ par autobus et surveillance animée

À DEMAIN !



CONTRÔLE DES ABSENCES

Tous les jours, les présences sont prises au minimum 4 fois, et ce, pour assurer une plus grande sécurité.

En cas d'absence de votre enfant, s'il vous plaît, bien vouloir aviser les responsables du camp de jour par téléphone au **418 824-4365**, sur la page Facebook via Messenger ou par courriel à : campdejour@chateauricher.qc.ca.



Notes importantes

1. Si, pour une raison spéciale, vous permettez à votre enfant de quitter le site durant la journée, **une autorisation écrite est nécessaire.**
2. Par mesure de sécurité, nous vous prions de communiquer avec les responsables du camp pour toute modification concernant le départ de votre enfant.
3. Si votre enfant n'est pas présent à **9 h** lors du rassemblement, nous le considérons comme absent et **il devient alors votre responsabilité de le reconduire à son groupe.**

Aucune gestion des absences ne sera effectuée sur le camp de jour. Ceci dit, nous prenons en charge votre jeune à partir du moment où il arrive sur le site. Pour cette raison, si le jeune est absent, vous ne serez pas contacté par les responsables. C'est pourquoi nous vous demandons de nous avvertir le plus tôt possible de son absence.



SURVEILLANCE ANIMÉE

Matin : de 7 h à 9 h

Fin de journée : de 16 h à 17 h 30

Objectif : La surveillance animée a pour fonction d'encadrer les jeunes lors de la période d'arrivée et de départ du camp de jour.

Fonctionnement

Accueil : Le matin, dès son arrivée sur le site, l'enfant doit donner sa présence au responsable sur place. Ensuite, si vous avez une consigne particulière à transmettre à l'animateur de votre enfant, vous pouvez le faire par le biais du service d'accueil. Le message sera noté et remis à l'animateur de votre enfant. Enfin, les activités de groupe débutent à **9 h** et se terminent à **16 h**. Il est très important que votre enfant soit présent dès **9 h** pour le rassemblement, car les groupes se dispersent par la suite et il devient plus difficile de les rejoindre.

Départ : En fin de journée, dès la fin des activités du camp de jour, les enfants qui utilisent ce service sont reconduits à l'endroit prévu pour la surveillance animée. Ils sont alors pris en charge par les animateurs. Il est à noter qu'un programme d'activités est prévu pour les occuper.

Lorsque vous venez chercher votre enfant en fin de journée, il est primordial de signaler le départ de l'enfant et bien entendu, de mentionner avec quelle personne il quitte (ex : je me nomme Karine Hovington, je suis la mère de ...) et finalement, de signer la feuille de départ.

Cette façon de procéder permet d'avoir un meilleur contrôle sur la personne qui est responsable de venir chercher l'enfant et évite les mauvaises surprises aux parents. Si vous désirez laisser partir votre enfant par ses propres moyens (à pied, à vélo, etc.), **vous devez l'avoir déjà spécifié sur votre formulaire d'inscription. Sans cette autorisation ou sans autorisation écrite du parent, aucun enfant ne peut quitter sans la présence d'une**

personne responsable. Pour ce qui est des personnes responsables que vous avez choisies, le nom de celles-ci figure sur le formulaire d'inscription que vous avez complété en ligne.

IMPORTANT : Lorsque l'horaire de la surveillance animée ne sera pas respectée (la surveillance animée se termine à 17 h 30), des frais de 10 \$ par tranche de 10 minutes entamées vous seront facturés, le tout payable sur place ou le lendemain.

*** N.B. L'heure figurant à l'horloge de la surveillance animée sera le point de référence.**



*** RAPPEL TRÈS IMPORTANT ***

Entre 7 h et 8 h 30, nous conseillons fortement aux parents (ou personnes responsables) de confirmer eux-mêmes la présence de leur(s) enfant(s), à l'arrivée. En cas de non-respect de ce règlement, le camp de jour ne se tient pas responsable des conséquences qui pourraient être encourues.

PROCÉDURE D'EXCLUSION

* Enfants malades *

Dans le but d'offrir un service sécuritaire, le camp de jour se donne une procédure pour identifier les enfants à risque et pour rendre le camp accessible à la clientèle.

Exclusion (Quand exclure un jeune malade)

Tout enfant dont l'état de santé est précaire, qui n'est pas en mesure de suivre les activités quotidiennes de son groupe et qui demande des soins sera exclu du site jusqu'à son rétablissement. Il évitera ainsi de nuire au bon déroulement des activités et à la santé générale de son groupe ou du camp de jour en entier.

Cette procédure d'exclusion vise :

- ➡ le bien-être du jeune ;
- ➡ le bien-être des autres jeunes du camp et du personnel.



Important : Lorsque vous constatez que votre enfant présente un ou plusieurs signes et symptômes décrits ci-dessous, vous devez prévenir les responsables du camp et garder votre enfant à la maison.

Signes et symptômes observés chez votre enfant :

- ➡ Vomissements ;
- ➡ Diarrhée ;
- ➡ Écoulement nasal vert, abondant et persistant ;
- ➡ Fièvre 38,5 °C ou 101,4 °F ;
- ➡ Plaie infectée qui coule ; aux mains ou à la bouche et qui n'est pas encore traitée ;
- ➡ Allergies : on doit aviser le responsable du camp des types d'allergies pouvant survenir chez les enfants ;
- ➡ Maladies contagieuses et parasitaires : Vous devez vérifier auprès des services concernés (ex. CLSC) pour connaître les symptômes des différentes maladies contagieuses et voir s'il s'agit bien d'une maladie contagieuse et parasitaire et entreprendre les procédures qui s'imposent le cas échéant (voir page suivante).



MESURES À PRENDRE EN CAS DE MALADIES INFECTUEUSES À L'ÉCOLE PRIMAIRE ET DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE À L'USAGE DU SÉCRÉTARIAT OU DE LA RESPONSABLE DU MILIEU.

MALADIE	EXCLUSION	AVERTIR L'INFIRMIÈRE RESPONSABLE DE VOTRE MILIEU	LETTRE AUX PARENTS	AVERTIR LES FEMMES ENCEINTES DU MILIEU EN CONTACT DIRECT	AVERTIR LES PARENTS D'ENFANTS IMMUNO-SUPRIMÉS (1)
CONJONCTIVITE	Non, sauf si épidémie. (3 cas ou+ dans le service de garde ou 2 cas dans un même groupe)	Oui, si plus d'un cas	* Oui, si épidémie.	Non	Non
COQUELUCHE	Oui, pour 5 jours après le début du tx. (2) ou jusqu'à 3 sem après le début de la toux en l'absence de tx.	Oui	Oui*	Non	Non
ÉRYTHÈME INFECTUEUX (5 ^E MALADIE)	Non	Oui	Oui*	Oui	Oui
GASTRO-ENTÉRITE ÉPIDÉMIQUE	Oui, jusqu'à 24 h après le début du tx ou jusqu'à guérison en absence de tx.	Oui, si plus de 2 cas dans le même groupe	Oui*	Non	Non
GALE	Oui, si non traité et jusqu'à 24h après le début du tx.	Oui	Oui*	Non	Non
GIARDIASE	Oui, en période de diarrhée active.	Oui	Oui*	Non	Non
IMPÉTIGO	Oui, jusqu'à 24h après le début de tx ou jusqu'à guérison complète des lésions en l'absence de tx.	Oui	Oui*	Non	Non
INFECTION À MÉNINGOCOQUE	-----	Oui	Oui*	Non	Non
INFECTION À STREPTOCOQUE	Oui, jusqu'à 24h après le début du tx.	Oui	Oui*	Non	Non
MÉNINGITE VIRALE	-----	Oui	Oui*	Non	Non
MONONUCLÉOSE INFECTIEUSE	Non	Oui	Oui*	Non	Non
OREILLONS	Oui	Oui	Oui*	Oui	Oui
OXYUROSE	Non	Oui	Oui*	Non	Non
PÉDICULOSE	Oui, si non traité	Oui	Oui*	Non	Non
ROUGEOLE	Oui, jusqu'à 4 jours après le début des rougeurs.	Oui	Oui*	Oui	Oui
RUBÉOLE	Oui, jusqu'à 7 jours après le début de l'éruption.	Oui	Oui*	Oui	Oui
SCARLATINE	Oui, pour 24 h après le début du tx.	Oui	Oui*	Non	Non
SYNDROME PIEDS MAINS BOUCHE (COXSACKIE)	Non	Oui	Oui*	Non	Oui si contact avec le cas.
VARICELLE	Non	Oui	Oui*	Oui	Oui

* Oui, sur autorisation de l'infirmière responsable de votre milieu (CLSC)

N.B. Toute maladie (sauf la pédiculose et la diarrhée épidémique) doit être diagnostiquée par le médecin avant de prendre les mesures ci-dessous. La consultation médicale est nécessaire, mais le certificat ne l'est pas.

(1) Enfant ayant une faiblesse ou une maladie affectant son système immunitaire.

(2) Tx = Traitement

MÉDICAMENTS

IMPORTANT : Il est important de fournir les médicaments de votre enfant à chaque jour, puisque nous ne conservons pas de médicaments sur le site du camp de jour. De plus, le personnel du camp de jour ne peut pas administrer les médicaments à votre enfant, il s'agit de la responsabilité de ce dernier. Vous êtes donc responsable de remettre les médicaments nécessaires à votre enfant et ce, à chaque jour et pour toute la durée du camp.

*** Nous vous demandons de laisser le médicament dans son contenant d'origine.**

LUNCH

Prévoir un repas complet et équilibré pour le dîner, deux collations, **ainsi qu'une gourde d'eau** (aucun contenant de verre). Il est important de prendre les dispositions nécessaires (« ice pack ») pour assurer une bonne conservation des aliments (aucun réfrigérateur ne sera à la disposition des jeunes sur le site). Prévoir un repas froid, car nous dînons à l'extérieur et nous n'avons pas les installations pour réchauffer les repas. Éviter les barres granolas et les biscuits avec des arachides afin d'éviter les problématiques liées aux allergies. Il est à noter qu'aucun échange de nourriture ne sera permis durant le déroulement des activités. La liste complète des allergènes à éviter se retrouvera sur la première feuille de chou.



CASSE-CROÛTE « L'INDISPENSABLE »

En raison du manque de personnel, le service de casse-croûte ne sera pas disponible cet été. Nous avons en effet préféré engager des animateurs supplémentaires afin de pouvoir inscrire le maximum d'enfants. Toutefois, nous vendrons des pops au coût de 0,50 \$.

VÊTEMENTS

Identification : Il est primordial de bien identifier les vêtements et accessoires au nom de votre enfant afin de minimiser les pertes.

Espadrilles : Prévoir une deuxième paire d'espadrilles à semelles qui ne marquent pas pour garder l'intérieur des bâtiments le plus propre possible lors des journées de mauvais temps. De plus, **les sandales ne sont pas permises dans les gymnases.**



Pluie : Prévoir des vêtements de pluie (imperméable, chapeau de pluie, bottes...).

Chapeau/

Casquette : Le port de la casquette ou du chapeau est fortement conseillé pour contrer les effets du soleil.

Advenant le cas où votre enfant perdrait un ou des articles, une boîte d'objets perdus sera mise à disposition à l'intérieur du chalet des loisirs, où seront déposés tous les objets trouvés.



CRÈME SOLAIRE

À cet effet, nous aimerions que votre enfant ait déjà reçu une première application de crème solaire avant son arrivée au camp de jour (si possible). Cette mesure maximisera le temps alloué aux activités de la journée.

Nous fournissons la crème solaire FPS 50 hypoallergène et hydrofuge. Les enfants en recevront au minimum 2 fois par jour.

FEUILLE DE CHOU

À chaque jeudi, les responsables divulgueront **les informations relatives à la semaine suivante**. Vous y trouverez un mot des responsables, un résumé de la thématique de l'été, diverses informations sur les sorties (s'il y a lieu), les dodos (s'il y a lieu), les choses à apporter au camp de jour, le casse-croûte, les journées spéciales, etc. Bref, cette feuille est une source d'informations hebdomadaire. Nous vous conseillons donc d'y jeter un coup d'œil à chaque semaine. Vous pourrez consulter la feuille de chou électronique via la page Facebook du Camp de jour ou sur notre site Internet au www.chateauricher.qc.ca. Pour recevoir ces informations par courriel ou par le biais de votre enfant en format papier, veuillez compléter le formulaire au bas de la page.



SPÉCIALITÉS

Pour assurer une diversité au niveau des activités du camp de jour, votre enfant participera, à différents moments dans la semaine, à des périodes de «spécialités». Les spécialités sont en fait des activités spécifiques à lesquelles votre enfant aura la chance de participer tout au long de l'été : sports et grands jeux, art dramatique, bricolage et science. Diversité et qualité sont les mots d'ordre pour nos activités du camp de jour.



Formulaire pour recevoir directement les communications

Notez bien que toutes les communications seront disponibles sur la page Facebook du Camp de jour ainsi que sur le site Internet de la Ville.

Je désire recevoir la feuille de chou en format papier par le biais de mon enfant.

Nom de l'enfant : _____

Je désire recevoir la feuille de chou en format électronique via mon adresse courriel.

Adresse courriel : _____

Vous devez remettre ce formulaire aux responsables du camp de jour.



PÉRIODE DE BAINNADE

* Piscine municipale *

La piscine municipale est présentement en construction. Selon l'échéancier, l'ouverture est prévue pour le 19 juillet. Plusieurs périodes de baignade seront à l'horaire par la suite. Il est donc important que vous et votre jeune connaissiez certains des règlements de la piscine. Nous profitons également de l'occasion pour vous faire quelques recommandations :



- ➡ Les cheveux longs doivent être attachés lors de la baignade.
- ➡ Si votre enfant doit porter un V.F.I., il serait alors préférable de lui en fournir un puisque nous avons seulement quelques vêtements de flottaison qui seront mis à la disposition des jeunes. Pour vous éviter de les apporter à chaque fois, il vous sera possible de les laisser dans le dépôt de la piscine **s'ils sont bien identifiés au nom de votre enfant.**
- ➡ Le port du jeans ou du bermuda (ex : bermuda cargo... qui n'est pas fait pour aller à l'eau) comme maillot de bain est interdit.
- ➡ Il est important de donner à l'enfant des vêtements de rechange pour qu'il puisse se mettre au sec après les périodes de baignade. Nous vous suggérons également de lui donner un sac de plastique pour qu'il puisse y mettre ses vêtements mouillés.
- ➡ Nous vous suggérons d'apporter des sandales de plage pour se promener dans l'enceinte de la piscine.

Votre jeune devrait avoir avec lui (le tout identifié à son nom) :

- ➡ Des vêtements de rechange et un sac en plastique ;
- ➡ Une serviette de bain ;
- ➡ Des sandales de plage (facultatif) ;
- ➡ Une aide flottante (si nécessaire).



Bonne baignade à tous !

LES SORTIES

Comme à l'habitude, le coût d'inscription inclut les sorties. Vous n'aurez donc pas à déboursier d'autres montants au cours de l'été pour que votre enfant puisse y participer. Chaque enfant est donc automatiquement inscrit à chacune des sorties.

Une ou deux semaines avant chaque sortie, vous recevrez des explications (sur la feuille de chou). Si vous refusez que votre enfant y participe, **vous devrez remplir le coupon « refus de sortie » et le remettre à l'animateur de votre enfant.** Dans un tel cas, si tous les groupes d'âge du camp de jour sont en sortie, vous devrez garder votre enfant à la maison. Par contre, s'il reste un ou quelques groupes d'âge au camp de jour, il pourra être jumelé avec d'autres enfants. Ces informations se trouveront dans les explications des sorties. Vous serez donc en mesure de savoir si votre enfant pourra se présenter au camp de jour ou s'il devra demeurer à la maison.



DODO (7 à 13 ans)

Une ou deux semaines avant l'activité « Dodo au camp de jour », vous recevrez un coupon d'inscription avec l'horaire détaillé de la soirée et le matériel nécessaire à apporter. Si vous acceptez que votre enfant participe à l'activité, vous devez remplir le coupon d'inscription et **le remettre à l'animateur de son groupe le lendemain. Il est important de répondre dans les délais demandés, sinon il ne pourra pas participer à l'activité (nous devons prévoir des activités, du personnel, de la nourriture et du matériel).**

Si vous refusez que votre enfant participe à l'activité, il est aussi important de répondre à l'inscription et de retourner le coupon à l'animateur du groupe. Votre enfant pourra participer aux activités sur les heures régulières du camp de jour, ainsi qu'à la journée du lendemain. Pour l'enfant qui ne participe pas au « Dodo au camp de jour », le départ et l'arrivée se déroulent comme à l'habitude.

*** Durant l'activité, les règles de vie du camp de jour s'appliquent de la même façon que sur les heures régulières.**



CLUB ADOS (11-13 ANS)

Le Club Ados est d'abord un groupe destiné aux plus vieux du camp de jour, soit les 11-13 ans. Le Club Ados comporte 2 volets : les activités régulières du camp de jour, ainsi que deux sorties supplémentaires avec moyen de financement (responsabilisation des ados). Les jeunes inscrits au Club Ados participeront donc aux activités régulières du camp de jour (avec des activités adaptées à leur groupe d'âge) et participeront à des sorties supplémentaires. Ce Club Ados permettra aux adolescents de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser en participant à un moyen de financement.

MOYEN DE FINANCEMENT POUR LE «CLUB ADOS» : Tout d'abord, il est important de mentionner que les parents avaient deux choix lors de l'inscription de leurs enfants dans le Club Ados. Il était possible de payer la totalité de l'inscription au Club Ados incluant les deux sorties supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant n'aura pas à participer au moyen de financement, car sa cotisation pour les sorties supplémentaires est incluse dans le coût d'inscription. L'autre possibilité était d'inscrire son enfant au prix régulier pour l'été. Par contre, dans ce cas, l'enfant devra amasser 90 \$ avec l'aide d'un moyen de financement pour participer aux deux sorties supplémentaires. Advenant le cas où l'enfant ne réussit pas à amasser les 90 \$, les parents devront alors déboursier la différence pour que celui-ci puisse participer aux sorties supplémentaires (par exemple, si leur enfant a amassé 70 \$, les parents auront à déboursier 20 \$).

Comme par les années passées, le moyen de financement retenu est un tirage par vente de billets auprès de la population et l'argent amassé servira à défrayer le coût des sorties supplémentaires. Les parents concernés recevront l'information nécessaire en temps et lieu.



PROCÉDURE EN CAS DE MANQUEMENT AUX RÈGLEMENTS DE LA PART D'UN ENFANT

- 1) Première intervention de la part de l'animateur auprès de l'enfant.

- 2) Advenant la non-résolution du problème, votre enfant sera référé aux responsables du camp. Lors de la rencontre, une **règle de vie** sera remise à l'enfant. Celle-ci explique l'événement problématique. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance et la signer. L'enfant aura la responsabilité de la présenter au responsable à son retour au camp le lendemain. Cette procédure est conditionnelle au retour de l'enfant aux activités du camp de jour. De plus, les responsables vous contacteront par téléphone afin de s'assurer d'un bon suivi de la situation.

- 3) Si la situation persiste, **un retrait de votre enfant du camp de jour sera effectué pour une période de 24 heures**. Il est important de souligner que ce retrait sera en vigueur dès le lendemain de l'incident. Il s'agit d'un deuxième avertissement. Vous recevrez un «avis de retrait» expliquant où en est rendue la situation de votre enfant. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance et le signer. Votre enfant aura la responsabilité de le présenter au responsable à son retour au camp. Cette procédure est conditionnelle au retour de l'enfant aux activités du camp de jour. De plus, les responsables vous contacteront par téléphone afin de s'assurer d'un bon suivi de la situation.

- 4) Si la situation persiste toujours, **un retrait de votre enfant du camp de jour sera effectué pour une période de 48 heures**. Il est important de souligner que ce retrait sera en vigueur dès le lendemain de l'incident. Il s'agit d'un troisième et dernier avertissement. Cet «avis de retrait» explique où en est rendue la situation de votre enfant. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance et le signer. Votre enfant aura la responsabilité de le présenter au responsable à son retour au camp. Cette procédure est conditionnelle au retour de l'enfant aux activités du camp de jour. De plus, les

responsables vous contacteront par téléphone afin de s'assurer d'un bon suivi de la situation.

5) Advenant le cas où le comportement de votre enfant ne répond toujours pas aux attentes fixées par l'équipe du camp de jour et du service des loisirs, nous serons dans l'obligation de **retirer votre enfant de façon définitive du camp de jour** et il n'aura plus la possibilité d'y être réintégré pour l'été en cours.

N.B. Il est important de souligner que dans le cas où la règle de vie a été enclenchée pour un manquement à l'un ou l'autre des règlements du camp de jour, l'avis de retrait de 24 heures, qui est la deuxième étape, sera donné que ce soit pour le même manquement ou pour tout autre.

La direction du camp de jour et le service des loisirs se réservent le droit d'outrepasser l'ordre de ces procédures selon la gravité de l'acte et du comportement de l'enfant.

Merci de votre collaboration !

* Cette procédure est établie et non négociable.



RÈGLES DE CONDUITE

* Camp de jour Château-Richer 2019 *

- ➔ Je respecte les consignes des animateurs et celles de tous les membres du personnel du camp de jour, et ce, pour ma sécurité ;
- ➔ Je respecte tous les enfants et tous les membres du personnel du camp de jour et cela, autant dans mes paroles que dans mes gestes ;
- ➔ Je circule calmement lors des déplacements ;
- ➔ Je demeure sur le site du camp de jour et avec mon groupe ;
- ➔ Je prends soin du matériel, des locaux et de l'environnement ;
- ➔ Je laisse à la maison tout objet personnel qui n'est pas nécessaire au déroulement de ma journée (cellulaire, lecteur de musique, jouet, objet dangereux, bijou, etc.) ;
Nous ne sommes pas responsables des pertes ou des vols d'objets.
- ➔ Je m'habille convenablement pour participer aux activités du terrain de jeux (tenue sportive) ;
- ➔ Je dépose mes déchets dans la poubelle ;
- ➔ Je respecte les règlements de la piscine ;
- ➔ Je participe activement aux activités proposées.



DESCRIPTION DU SITE

Site : Camp de jour – Ville de Château-Richer (393, rue Pichette, Château-Richer)

Semaines d'activités : 25 juin au 9 août 2019

Horaire du service de surveillance animée : 7 h à 9 h et 16 h à 17 h 30

Horaire d'opération du camp de jour : 9 h à 16 h

Capacité du site : Environ 250 enfants

Âge : 4 à 13 ans



ÉQUIPEMENTS SUR LE SITE :

- Terrain de soccer (grands jeux, sports, etc.) ;
- Espaces verts (gazonnés pour différentes activités) ;
- Surfaces de dekhockey ;
- Carré de sable ;
- Modules de jeux ;
- Terrains de tennis ;
- Piscine municipale à partir du 19 juillet ;
- Deux bâtiments (chalet des loisirs et chalet Jean-Moisan) ;
- Accès au gymnase du Centre Olivier Le Tardif.

Téléphone : 418 824-4365

Courriel : campdejour@chateauricher.qc.ca

Responsables du camp de jour : Lisanne Mathieu et Jessie Fillion

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Été 2019

RESPONSABLES DU CAMP DE JOUR

Lisanne Mathieu (Émeraude) et Jessie Fillion (Splash)

ANIMATEURS

Groupe des 4-5 ans : Jessica Gravel (Jazz) et Alexandre Fortin (Doc)

Groupe des 6 ans : Carolane Fillion (Couscous), Pier-Alexandre Tremblay (Gadget) et Roxanne Simard (Framboise)

Groupe des 7 ans :

- **Groupe A :** Miguel Demers-Deblois (Chip) et Alice Gravel (Mango)
- **Groupe B :** Rosélie Duclos (Akaï) et Louka Drevet (Flip)

Groupe des 8 ans : Kelly-Anne Lessard (Salsa), Orelly Guay (Equinox) et Samuel Bouchard (TikTak)

Groupe des 9 ans : Julia Duclos (Casquette), Antoine Desgagné (Nitro) et Léane Lévesque (Funky)

Groupe des 10 ans : Brandon Racine (Thor) et Meea Fortin (Sushi)

Groupe des 11-13 ans (Club Ados) : Jade Racine (Bambi) et Alexandre Labrie (Kaboom)

ANIMATEURS À L'INTÉGRATION

Rose-Marie Labranche (Miel)

Émilie Fortin (HipHop)

INDISPENSABLES

Valérie Bourgeois (Lilas)

Félix Dionne (Grizzly)

DIRECTRICE DES LOISIRS

Marie Michelle Thibault (Couette)



ANNEXES



Parcours d'autobus 2019

(Sujet à ajustements au cours de la première semaine)

1^{er} voyage du petit autobus

7 h 30 / 15 h 55 : Départ du camp de jour
7 h 40 : Arrêt au 1054, route de Saint-Achillée
7 h 43 : Arrêts aux 827 et 814, route de Saint-Achillée
7 h 45 : Arrêt au 782, route de Saint-Achillée
7 h 47 : Arrêt au 553, route de Saint-Achillée
7 h 57 : Arrêts aux 259 et 223, rang Saint-Ignace
7 h 59 : Arrêt au 203, rang Saint-Ignace
8 h 01 : Arrêts aux 23 et 26, rang Saint-Ignace et 7 rue du boisé
8 h 03 : Arrêt au 432, route de Saint-Achillée
8 h 05 : Arrêt au 340, route de Saint-Achillée
8 h 07 : Arrêt au 230, route de Saint-Achillée
8 h 09 : Arrêt au 141, route de Saint-Achillée
8 h 11 : Arrêts aux 112 et 119, route de Saint-Achillée
8 h 13 : Arrêt au coin de la route de Saint-Achillée et de la montée du Parc
8 h 15 : Arrivée au camp de jour



2^e voyage du petit autobus

8 h 20 / 16 h 45 : Départ du camp de jour
8 h 25 : Arrêt au coin de la rue Guyon et de la montée des Chênes
8 h 27 : Arrêts aux 20 et 21, montée des Chênes
8 h 28 : Arrêt au coin de la rue du Plateau et de la montée des Chênes
8 h 29 : Arrêt au 26, montée des chènes
8 h 30 : Arrêt au coin de la rue du Sureau et de la montée des Chênes
8 h 32 : Arrêts aux 28 et 33, rue des Pommiers
8 h 34 : Arrêts aux 60, 20, 19 et 11, avenue des Merles
8 h 37 : Arrêt au 60, montée des Hirondelles
8 h 45 : Arrivée au camp de jour

1^{er} voyage du gros autobus

7 h 30 : Départ du camp de jour

7 h 32 : Arrêts aux 7959, 7874 et 7873, avenue Royale

7 h 34 : Arrêt au 7738, avenue Royale

7 h 35 : Arrêts aux 7708, 7714, 7772 et 7696 avenue Royale

7 h 38 : Arrêt au coin de la rue Rhéaume et de l'avenue Royale

7 h 39 : Arrêts aux 7560 et 7544, avenue Royale

7 h 42 : Arrêts aux 7534 et 7486, avenue Royale

7 h 44 : Arrêt au 7400, avenue Royale

7 h 46 : Arrêt au 7168, avenue Royale

7 h 48 : Arrêt au 7099, avenue Royale

7 h 50 : Arrêt au coin de la rue Laval et de l'avenue Royale

7 h 52 : Arrêt au coin de la rue du Petit-Pré et de la rue Giguère

7 h 54 : Arrêt au rond-point du parc Turmel

7 h 58 : Arrêts aux 7654 et 7706, boulevard Sainte-Anne

8 h 00 : Arrêt au 232, rue du Couvent

8 h 01 : Arrêt au coin de la rue de L'Église et de la rue du Couvent

8 h 02 : Arrivée au camp de jour



2^e voyage du gros autobus

8 h 10 : Départ du camp de jour

8 h 12 : Arrêt au 57, rue Bouchard

8 h 13 : Arrêts aux 8380 et 8384, boulevard Sainte-Anne

8 h 18 : Arrêts dans la rue Paré

8 h 21 : Arrêt au 8736, avenue Royale

8 h 24 : Arrêts dans rue Bourque

8 h 25 : Arrêts dans la rue Lafortune

8 h 28 : Arrêts dans la rue Rolland Rancourt

8 h 30 : Arrêts dans la rue Huot

8 h 32 : Arrêt au 8632, avenue Royale

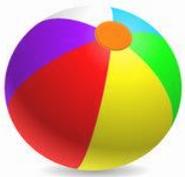
8 h 34 : Arrêt au coin de la rue Fillion et de l'avenue Royale

8 h 35 : Arrêt au 8440, avenue Royale

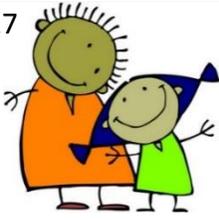
8 h 37 : Arrêts aux 8396 et 8336, avenue Royale

8 h 39 : Arrêts aux 8216 et 8215, avenue Royale

8 h 42 : Arrivée au camp de jour



CALENDRIER 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	25 Première journée du camp de jour!	26 Fête de début de camp	27 	28
1 Fête du Canada, le camp de jour est ouvert	2 Journée «Comiccon»	3	4 <i>Ateliers Aux Trois Couvents (4-5 et 6 ans) Dodo Club Ados</i>	5 Tournoi arc-en-ciel 
8 <i>Plaines d'Abraham (groupes de 9 ans et plus)</i>	9 Journée «Vise- versa»	10	11 <i>Ateliers Aux Trois Couvents (7 ans) Dodo 10 ans</i>	12 <i>Plaines d'Abraham (groupes de 8 ans et moins)</i>
15	16 <i>Village Vacances Valcartier</i>	17	18 <i>Ateliers Aux Trois Couvents (8 et 9 ans) Dodo 9 ans</i>	19 <i>Ateliers Aux Trois Couvents (10 ans et Club Ados)</i>
22 	23 Journée «Spécial Western»	24 Journée de l'environnement	25 Dodo 8 ans	26
29 Journée «Échange d'animateurs»	30	31 Balade à vélo 	1 Dodo 7 ans	2 
5 	6 <i>Parc de la Chute- Montmorency</i>	7 <i>Parc de la Chute- Montmorency</i>	8 Party Mousse	9 Dernière journée du camp de jour!

4-5 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 – 9 h 20	Rassemblement				
9 h 20 – 9 h 30	Crème solaire				
9 h 30 – 10 h 30	Tennis		<u>Spécialité Sports et grands jeux</u>	<u>Spécialité Art dramatique</u>	Thématique
10 h 30 – 10 h 45	Collation				
10 h 45 – 12 h 00	<u>Spécialité Bricolage</u>		Jeux d'eau et fourmi 4-5-6	Jeux d'eau et fourmi 4-5-6	Petite section dekhockey
12 h 00 – 13 h 00	Dîner Terrasse haute		Dîner Intérieur	Dîner Terrasse basse	Dîner Estrades
13 h 00 – 14 h 15	Jeux d'eau et fourmi 4-5-6		Tennis	<u>Spécialité Science</u>	Jeux d'eau et fourmi 4-5-6
14 h 15 – 14 h 30	Collation				
14 h 30 – 15 h 45	Soccer A		Petite section dekhockey	Grande section dekhockey	Colimaçon
15 h 45 – 16 h 00	Rassemblement / Autobus				

6 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 – 9 h 20	Rassemblement				
9 h 20 – 9 h 30	Crème solaire				
9 h 30 – 10 h 30	Petite section dekhockey		<u>Spécialité Art dramatique</u>	<u>Spécialité Sports et grands jeux</u>	Thématique
10 h 30 – 10 h 45	Collation				
10 h 45 – 12 h 00	Tennis		Jeux d'eau et fourmi 4-5-6	Jeux d'eau et fourmi 4-5-6	<u>Spécialité Bricolage</u>
12 h 00 – 13 h 00	Dîner Terrasse haute		Dîner Intérieur	Dîner Terrasse basse	Dîner Estrades
13 h 00 – 14 h 15	Jeux d'eau et fourmi 4-5-6		Petite section dekhockey	Colimaçon	Jeux d'eau et fourmi 4-5-6
14 h 15 – 14 h 30	Collation				
14 h 30 – 15 h 45	<u>Spécialité Science</u>		Grande section dekhockey	Tennis	Soccer A
15 h 45 – 16 h 00	Rassemblement / Autobus				

7 ans A

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 – 9 h 20	Rassemblement				
9 h 20 – 9 h 30	Crème solaire				
9 h 30 – 10 h 30	<u>Spécialité Sports et grands jeux</u>		Petite section dekhockey	Tennis	Thématique
10 h 30 – 10 h 45	Collation				
10 h 45 – 12 h 00	Colimaçon		<u>Spécialité Art dramatique</u>	<u>Spécialité Bricolage</u>	Jeux d'eau et fourmi 7-8
12 h 00 – 13 h 00	Dîner Estrades		Dîner Terrasse haute	Dîner Intérieur	Dîner Terrasse basse
13 h 00 – 14 h 15	Grande section dekhockey		<u>Spécialité Science</u>	Jeux d'eau et fourmi 7-8	Soccer A
14 h 15 – 14 h 30	Collation				
14 h 30 – 15 h 45	Jeux d'eau et fourmi 7-8		Jeux d'eau et fourmi 7-8	Petite section dekhockey	Grande section dekhockey
15 h 45 – 16 h 00	Rassemblement / Autobus				

7 ans B

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 – 9 h 20	Rassemblement				
9 h 20 – 9 h 30	Crème solaire				
9 h 30 – 10 h 30	<u>Spécialité Sports et grands jeux</u>		Colimaçon	Soccer B	Thématique
10 h 30 – 10 h 45	Collation				
10 h 45 – 12 h 00	<u>Spécialité Art dramatique</u>		Petite section dekhockey	<u>Spécialité Bricolage</u>	Jeux d'eau et fourmi 7-8
12 h 00 – 13 h 00	Dîner Estrades		Dîner Terrasse haute	Dîner Intérieur	Dîner Terrasse basse
13 h 00 – 14 h 15	Tennis		<u>Spécialité Science</u>	Jeux d'eau et fourmi 7-8	Petite section dekhockey
14 h 15 – 14 h 30	Collation				
14 h 30 – 15 h 45	Jeux d'eau et fourmi 7-8		Jeux d'eau et fourmi 7-8	Soccer A	Grande section dekhockey
15 h 45 – 16 h 00	Rassemblement / Autobus				

8 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 – 9 h 20	Rassemblement				
9 h 20 – 9 h 30	Crème solaire				
9 h 30 – 10 h 30	Soccer B		Soccer A	Soccer B	Thématique
10 h 30 – 10 h 45	Collation				
10 h 45 – 12 h 00	<u>Spécialité Sports et grands jeux</u>		<u>Spécialité Bricolage</u>	<u>Spécialité Art dramatique</u>	Jeux d'eau et fourmi 7-8
12 h 00 – 13 h 00	Dîner Terrasse basse		Dîner Estrades	Dîner Terrasse haute	Dîner Intérieur
13 h 00 – 14 h 15	Colimaçon		Grande section dekhockey	Jeux d'eau et fourmi 7-8	Tennis
14 h 15 – 14 h 30	Collation				
14 h 30 – 15 h 45	Jeux d'eau et fourmi 7-8		Jeux d'eau et fourmi 7-8	<u>Spécialité Science</u>	Petite section dekhockey
15 h 45 – 16 h 00	Rassemblement / Autobus				

9 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 – 9 h 20	Rassemblement				
9 h 20 – 9 h 30	Crème solaire				
9 h 30 – 10 h 30	<u>Spécialité Art dramatique</u>		<u>Spécialité Bricolage</u>	Petite section dekhockey	Thématique
10 h 30 – 10 h 45	Collation				
10 h 45 – 12 h 00	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA		Soccer B	<u>Spécialité Sports et grands jeux</u>	Tennis
12 h 00 – 13 h 00	Dîner Terrasse basse		Dîner Estrades	Dîner Terrasse haute	Dîner Intérieur
13 h 00 – 14 h 15	<u>Spécialité Science</u>		Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA	Soccer A	Colimaçon
14 h 15 – 14 h 30	Collation				
14 h 30 – 15 h 45	Grande section dekhockey		Soccer A	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA
15 h 45 – 16 h 00	Rassemblement / Autobus				

10 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 – 9 h 20	Rassemblement				
9 h 20 – 9 h 30	Crème solaire				
9 h 30 – 10 h 30	Soccer A		Soccer B	<u>Spécialité</u> <u>Bricolage</u>	Thématique
10 h 30 – 10 h 45	Collation				
10 h 45 – 12 h 00	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA		<u>Spécialité</u> <u>Sports et</u> <u>grands jeux</u>	Petite section dekhockey	<u>Spécialité</u> <u>Art dramatique</u>
12 h 00 – 13 h 00	Dîner Intérieur		Dîner Terrasse basse	Dîner Estrades	Dîner Terrasse haute
13 h 00 – 14 h 15	Petite section dekhockey		Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA	Grande section dekhockey	<u>Spécialité</u> <u>Science</u>
14 h 15 – 14 h 30	Collation				
14 h 30 – 15 h 45	Tennis		Colimaçon	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA
15 h 45 – 16 h 00	Rassemblement / Autobus				

Club Ados

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 – 9 h 20	Rassemblement				
9 h 20 – 9 h 30	Crème solaire				
9 h 30 – 10 h 30	<u>Spécialité</u> <u>Bricolage</u>		<u>Spécialité</u> <u>Art dramatique</u>	Colimaçon	Thématique
10 h 30 – 10 h 45	Collation				
10 h 45 – 12 h 00	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA		Tennis	Soccer A	<u>Spécialité</u> <u>Sports et</u> <u>grands jeux</u>
12 h 00 – 13 h 00	Dîner Intérieur		Dîner Terrasse basse	Dîner Estrades	Dîner Terrasse haute
13 h 00 – 14 h 15	Soccer B		Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA	Tennis	Grande section dekhockey
14 h 15 – 14 h 30	Collation				
14 h 30 – 15 h 45	Petite section dekhockey		<u>Spécialité</u> <u>Science</u>	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA	Jeux d'eau et fourmi 9-10-CA
15 h 45 – 16 h 00	Rassemblement / Autobus				